

Montréal le 20 juin 2020

À tous les membres du conseil d'administration d'un club et aux entraîneuses/entraîneurs de triathlon au Québec,

## **Troisième phase du déconfinement sportif dès le 22 juin**

Suite à l'annonce de la 3<sup>e</sup> phase du déconfinement sportif faite mercredi dernier et effective dès lundi le 22 juin, nous avons mis à jour notre « Guide de relance du triathlon en situation de pandémie ». Vous trouverez la dernière version en attachement dans ce courriel et sur notre site internet ↓

<https://www.triathlonquebec.org/clubs/covid-19/#10216-guide-de-relance-du-triathlon-en-situation-de-pandemie-4-juin-2020>

Les principaux changements qui concernent notre sport sont :

- Les déplacements inter régional seront permis pourvu que les athlètes se déplacent strictement du point A (ville de départ) au point B (ville hôtesse de la compétition) sans faire aucun arrêt non essentiel et toujours en respectant les consignes émises par la Santé Publique.
- Des contacts accidentels, courts et sporadiques, inhérents au sport pratiqué seront permis.
- Réouverture des plateaux d'entraînement intérieurs.

Voici le lien vers l'article concernant l'annonce de la 3 phase de déconfinement.

<https://www.triathlonquebec.org/le-gouvernement-du-quebec-annonce-une-nouvelle-phase-de-deconfinement-sportif/>

Voici la liste des changements apportés au document :

- Page 10, mise à jour du tableau des étapes du déconfinement.
- Page 15, la nage en couloir : Le fait de pouvoir avoir des contacts courts et sporadiques permettra les croisements de nageurs et donc, d'avoir plus d'une personne par couloir.
  - Afin de respecter le principe de distanciation physique de deux mètres, voici les options possibles pour l'organisation des athlètes dans les couloirs :
    - Bassin de 25 mètres : 6 à 8 athlètes par couloir.
    - Bassin de 50 mètres : 10 à 12 athlètes par couloir.
    - Idéalement, il faut garder 2 mètres de distance avec les autres nageurs. Cependant, des contacts accidentels, courts et sporadiques, inhérents au sport pratiqué sont permis;
    - Lorsqu'un nageur arrête dans le couloir, le nageur qui le suit doit s'arrêter à 2 m de distance de tout autre nageur. Idéalement, il faudrait mettre des indicateurs visuels aux 2 mètres sur les câbles pour aider les nageurs à se repérer.
    - Aucun regroupement au bout des couloirs ou pour donner des consignes aux nageurs.

- Mise à jour du formulaire de reconnaissance de risques en annexe 2 :
  - La mise à jour porte sur le point 5, qui ne fait plus mention des déplacements entre provinces puisque la restriction gouvernementale a été levée.
  - Ajout du formulaire en anglais.

## Sondage aux clubs et entraîneurs

Nous vous invitons à participer à notre sondage. En tant que fédération provinciale, nous désirons connaître la réalité à laquelle vous faites face depuis les trois derniers mois. Ceci nous aidera d'autant plus à optimiser notre service pour le futur.

[Sondage entraîneurs covid-19 entraîneurs](#)

[Sondage covid-19 administrateurs de club](#)

En conclusion, toute l'équipe de Triathlon Québec se joint à moi pour vous remercier et pour souligner les belles initiatives que vous avez mises en place durant cette crise. N'hésitez pas à nous partager des photos de vos entraînement sécuritaires.

Bonne reprise à toutes et à tous, restez prudents et respectez les distances !



**MARIE-EVE SULLIVAN | Directrice générale**

4545, ave Pierre-De Coubertin, Montréal (QC) H1V 0B2

T. 514.252.3121 poste 4 | C. 438.827.4545

[msullivan@triathlonquebec.org](mailto:msullivan@triathlonquebec.org)

